

T&C // WONDERFUL NUTS // INDEPENDENCE DAY RESURGENCE

Du 01/07/16 au 31/09/16

INTEGRANT L'AVENANT N° 1 AU REGLEMENT INITIALEMENT MIS EN LIGNE LE 01/07/2016 ET SELON L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT.

Note d'information :

Le tirage au sort des 150 places de cinéma initialement prévu le 01/10/16 a été avancé au 01/09/16.

Le tirage au sort pour tous les autres lots tels qu'annoncés à l'article 3 hors places de cinéma reste à la fin de l'opération, soit le 01/10/16.

Afin d'éviter tout malentendu le règlement initial en date du 1/07/2016 a été retiré.

Le présent règlement reprend le précédent règlement avec les modifications qui y ont été apportées.

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le jeu concours avec obligation d'achat «Wonderful™Premium Nuts » (ci-après dénommé «Concours») est organisé par WONDERFUL BRANDS BVBA dont le siège social est situé à F. Rooseveltlaan 348U, B - 9000 Gand (Banque Carrefour des Entreprises (BCE) n° 0891170375 (ci-après dénommé «organisateur»). Dans l'organisation et le suivi du concours, l'organisateur peut être représenté par son agence de communication SA THE MANIFEST dont le siège social est situé Rue Saint-Lambert 135, B-1200 Bruxelles (CBE n° 0842167856 (ci-après dénommé «Agence»)

Le concours débute à 00h01 le 01/07/2016 et se termine à 23h59 le 31/09/2016.

Il se déroulera exclusivement sur Internet à l'adresse suivante <http://www.wonderful-IndependenceDay.fr> en France métropolitaine seulement (Corse incluse). Ces termes définissent les conditions générales applicables à la concurrence (« Termes ».)

ARTICLE 2 – PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques majeures (18 ans ou plus à la date de participation) et résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exception du personnel employé de l'Organisateur ou de l'Agence, à leur famille (même nom, même adresse) et à toute autre personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du jeu.

Le concours a lieu uniquement sur Internet sur <http://www.wonderful-IndependenceDay.fr> et la participation implique l'acceptation expresse et sans réserve par les participants du présent règlement, en toutes ses stipulations ; des règles de déontologie, en vigueur sur Internet ainsi que des lois et règlements en vigueur en France et de toutes les décisions prises par l'organisateur dans le cadre de ce concours.

Aucune communication écrite ou téléphonique concernant le concours aura lieu; sauf par e-mail comme indiqué dans les conditions ci-après. Le gagnant doit être averti selon la méthode stipulée par l'organisateur dans ses conditions.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de le reporter ou d'annuler le jeu pour cause de force majeure et / ou si des circonstances indépendantes de sa volonté rendent nécessaire une telle annulation.

ARTICLE 3 – PRIX

L'organisateur se réserve le droit d'ajouter des conditions ou de les changer au cours de la compétition conformément à l'article 6 (ci-dessous).

Le lot ne pourra être attribué sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement.

Le gagnant ne pourra prétendre obtenir l'échange de sa dotation contre sa valeur monétaire ou contre un autre lot en nature.

La dotation Ne pourra donner lieu ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Le gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de la Société Organisatrice en ce qui concerne la dotation,

notamment sa livraison, son état et ses qualités conformément à l'article 6.

Les prix offerts sont les suivants :

Premier tirage le 01/09/2016 pour les participants du 01/07/2016 au 31/08/2016

- 150 x 1 place de cinéma (valorisation unitaire de 10€), valables chacune pour 1 (une) personne, aux séances du lundi au vendredi inclus, hors fêtes et veilles de fêtes, dans les salles cinématographiques situées en France Métropolitaine à l'exception de celles listées en Annexe 1

Deuxième tirage le 01/10/2016 pour les participants du 01/07/2016 au 30/09/2016

- 1 Xbox One (valorisation 239€)
- 1 réplique du vaisseau « Moon Tug », dont les dimensions sont 26 cm de longueur, 25 cm de profondeur et 19 cm de hauteur, d'une valeur unitaire de 1000€ TTC
- 200 affiches du film (valorisation unitaire 8€)
- 1 veste de pilote aux couleurs du Film, d'une valeur unitaire de 110€
- 4 sacs à dos aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 27€)
- 2 power bank aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 51€)
- 2 clé usb aux couleurs du film aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 55€)
- 50 portes-clés aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 4€)
- 50 mini moon tug aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 4€)
- 50 casquettes aux couleurs du Film (d'une valeur unitaire de 7€)

Le prix ne peut être transféré à une autre personne, ne peut être échangé ou changé contre sa valeur monétaire ou contre tout autre lot en nature. Chaque participant peut jouer et gagner plusieurs fois.

Le 01/09/16, un tirage au sort réalisé de manière informatique désignera les gagnants des 150 places de cinéma, sous réserve que leur participation respecte toutes les règles du jeu-concours telles qu'indiquées dans l'article 4.

Le 01/10/16, un tirage au sort réalisé de manière informatique désignera les gagnants de tous les autres lots hors places de cinéma, sous réserve que leur participation respecte toutes les règles du jeu-concours telles qu'indiquées dans l'article 4.

ARTICLE 4 – REGLES DE PARTICIPATION

Le jeu est annoncé par l'intermédiaire de différents médias (publicité sur le point de vente, publicité on pack et online). L'annonce, le règlement et les conditions de participation au jeu seront accessibles à tout moment à l'adresse suivante :

<http://www.wonderful-IndependenceDay.fr>

Pour participer au concours, les participants doivent acheter un produit de la gamme Wonderful™ Premium Nuts **115g** portant le sticker « Wonderful Premium Nuts » en référence à la promo Independence Day Resurgence. Tout produit de la gamme ne portant pas le sticker de promotion doit être considéré comme exempt de ce jeu concours. Les participants peuvent ensuite visiter le site <http://www.wonderful-IndependenceDay.fr> où ils seront redirigés vers la plate-forme en ligne « Wonderful™ Premium Nuts ».

Une fois sur la plate-forme, les participants devront saisir leur code unique présent sur le sticker collé sur le paquet acheté. Ensuite il sera demandé aux participants de répondre à deux questions et de remplir le formulaire d'inscription au concours.

La plateforme en ligne ne permettra pas aux participants de participer au concours sans un code unique d'entrée. Les participants pourront participer au concours autant de fois qu'ils le désirent dès le moment où chaque code unique entré sera différent.

Une fois qu'ils auront répondu aux questions du concours, les participants devront renseigner leurs coordonnées afin de recevoir (le cas échéant) une confirmation par e-mail de leur chance de gagner le prix mentionné ci-dessus (voir

section 3).

Si aucune coordonnée n'est renseignée, l'organisation ne pourra être en mesure de prendre contact avec les participants s'il / elle est le/la gagnant/e du prix.

Si les données personnelles d'un participant sont incomplètes ou incorrectement remplies sur le formulaire du concours, le formulaire d'inscription sera annulé et le participant se verra refuser la participation au concours.

Les gagnants seront les personnes qui auront répondu correctement à la première question à choix multiple du concours.

La seconde question permettra de déterminer les gagnants. La réponse numérique la plus basse et la plus proche de la bonne réponse sera sélectionnée.

Dans le cas d'une égalité, la réponse enregistrée la plus tôt servira à déterminer les gagnants

Toutes les communications entre l'organisateur et les participants se feront uniquement par e-mail.

Dans les 60 jours après la fin du concours, les gagnants recevront un e-mail pour les informer qu'ils ont gagné.

Si les coordonnées fournies par le participant sont incorrectes, le prix sera décerné au gagnant suivant.

Toute inscription incomplète ou réalisée par une autre voie que le formulaire d'inscription au concours sera considérée comme nulle.

L'Organisateur pourra, à tout moment, demander que les participants soumettent leurs codes uniques ainsi que leur preuve d'achat.

Toutes les dépenses effectuées par les participants au concours (connexion internet, ordinateur, programmes, etc.) sont à leur charge. Les participants ne peuvent, en aucun cas, réclamer le remboursement des frais engendrés par la participation au concours.

Les participants ne peuvent concourir qu'en leur propre nom et ne peuvent, en aucun cas, utiliser des pseudonymes ou participer au nom d'une tierce personne.

Toute tentative de s'inscrire au concours par un programme informatique ou des moyens différents que le site lui-même, ou par la modification ou l'adaptation de celui-ci, est interdite et conduit à l'exclusion du participant au concours.

L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui a tenté de tricher, qui a compromis le bon fonctionnement du concours ou a enfreint les conditions. Dans de tels cas, le participant/le gagnant devra renoncer à son prix.

L'Organisateur se réserve le droit d'attribuer personnellement le prix au gagnant et à utiliser son nom à des fins promotionnelles.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITE

L'Organisateur, l'agence, les sous-traitants ou les partenaires ne seront pas tenus responsables des circonstances indépendantes de leur volonté qui provoqueraient l'annulation du concours où entraveraient la bonne continuation de celui-ci.

La participation au concours implique la compréhension et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet vis-à-vis des aspects techniques, les risques d'échec de connexion, plus généralement, tous les risques liés à la connexion Internet et l'échange de données, à savoir la protection des données contre le détournement et les risques de contracter des virus sur le Web.

L'Organisateur et l'Agence ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables des problèmes techniques qui peuvent survenir lors d'une connexion avec le site ou l'e-mail ou de toute incompatibilité entre la technologie utilisée pour le concours et la configuration matérielle ou logicielle utilisée par le participant.

Plus précisément, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable (liste non exhaustive) :

- Des « hackings » en ligne
- Des dysfonctionnements d'internet ou de logiciels, virus, bugs, défauts techniques ou limitations
- De toutes limitations techniques ou de logiciels.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le règlement ou d'annuler le concours en cas de force majeure et /ou si un événement hors de son contrôle se produit, rendant ainsi une annulation ou une modification nécessaire.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les dates de durée du concours, celles-ci sont seulement fournies à titre informatif.

L'Organisateur et/ou l'Agence ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables des dommages causés directement ou indirectement par la connexion à la fan-page ou le site du concours.

La connexion à la fan-page ou au site est sous la responsabilité des participants. Chaque participant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger son/ses données et/ou logiciels et/ou site internet et de les protéger contre toutes dégradations.

L'Organisateur ne peut, en aucun cas, être tenu responsable pour:

- Des pertes ou retards causés par les fournisseurs d'accès à Internet
- Des problèmes techniques concernant la fan-page ou le site internet
- De toutes incompatibilités entre la technologie utilisée pour le concours et le matériel et/ou la configuration du logiciel utilisé par les participants.

L'Organisateur n'offre aucune garantie concernant le prix.

L'organisateur ne sera pas tenu responsable des accidents ou dommages causés directement ou indirectement par le prix ou par d'autres défauts concernant le prix.

L'Organisateur gère le concours et le site aussi prudemment que possible. Cependant, il est possible que les données puissent être incomplètes ou incorrectes. Toutes les inexactitudes, les erreurs d'orthographe ou autres erreurs qui apparaissent sur le site de l'organisateur ou tout autre matériel (promotionnel) distribué par l'Organisateur, ne peuvent pas être utilisées contre lui ou créer une obligation qui l'incombe.

L'organisateur n'accepte aucune responsabilité et ne peut être tenu responsable de toutes pertes et/ou retards concernant la remise du prix.

ARTICLE 6 – TERMES

Le fonctionnement du concours est laissé à la discrétion de l'Organisateur. Il assure le bon fonctionnement du concours, l'application stricte des conditions, les déclarations des gagnants, l'attribution et la remise du prix.

Aucun appel ne peut être déposé contre une décision prise par l'organisateur, en particulier concernant la déclaration des gagnants.

Une copie du règlement est disponible en format électronique. Pour le téléchargement et l'impression ultérieure allez sur:

<http://www.wonderful-IndependenceDay.fr>

Les lettres ou les communications téléphoniques, autres que les e-mails relatifs au concours ou aux déclarations du gagnant, ne seront pas pris en considération. Aucune décision prise ou communiquée par l'organisateur relative à la compétition ne peut être contestée.

En s'inscrivant au concours et/ou soumettant des données personnelles, les participants acceptent les conditions dans leur intégralité et toutes les décisions prises par l'Organisateur par rapport au concours. Toute communication supplémentaire relative au concours doit être considérée comme faisant partie intégrante du règlement. Si nécessaire, l'Organisateur pourra modifier le règlement à tout moment en faisant mention de cette modification sur la Fan-Page ou le site internet. Les participants qui entrent dans la compétition avant un changement dans les conditions de la campagne promotionnelle doivent être soumis aux anciennes conditions et ne doivent pas être soumis aux conditions modifiées.

ARTICLE 7 – DONNEES PERSONNELLES ET VIE PRIVEE

Toutes les données personnelles collectées sont à l'usage exclusif de l'Organisateur. Les participants sont dûment informés que leur nom, âge, sexe et adresse e-mail seront stockés et traités. L'utilisation de ces données est limitée à l'élaboration de statistiques internes concernant le nombre de visites du site internet.

Sous réserve d'un accord préalable du participant (voir ci-dessous), l'Organisateur pourra utiliser les données personnelles soumises à des fins de marketing direct. Les données personnelles peuvent uniquement être utilisées aux fins suivantes: fournir des informations relatives aux produits et services, marketing direct ou campagnes promotionnelles, analyses statistiques en vue d'améliorer les produits et services de l'organisateur.

L'organisateur tiendra les participants informés des produits et services offerts par l'organisateur qui peuvent les intéresser soit par e-mail, courrier et/ou par téléphone. Toutefois, si le participant ne veut pas être contacté, il/elle doit le signaler à l'organisateur en cochant la case sur le formulaire d'inscription ou par toutes autres méthodes qui peuvent être spécifiées dans les données publiées sur le concours. Vous pouvez également nous faire savoir en nous écrivant à l'adresse de l'article 1.

L'organisateur n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation des données personnelles par des personnes non autorisées.

En cochant la case « Je souhaite rester informé des dernières nouveautés et promotions Wonderful™ » vous acceptez de recevoir des newsletters et autres informations de la part de Wonderful™. Toutefois, si vous ne souhaitez plus être abonné à la newsletter de Wonderful™, faites-le-nous savoir en remplissant le formulaire de contact sur « <http://www.wonderful-IndependenceDay.fr> »

Les données personnelles soumises dans le cadre d'une inscription au concours sont traitées conformément à la législation française actuelle de protection des données.

Les participants ont le droit de consulter, modifier ou supprimer des données personnelles à tout moment et peuvent, sans fournir de justifications et sans frais, soumettre une demande à l'organisateur, à tout moment après le concours, pour que leurs données personnelles ne soient pas utilisées à des fins de marketing direct, conformément à la législation française actuelle de la protection des données.

L'organisateur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les données qu'il reçoit. En cliquant sur le bouton «Envoyer» et donc en soumettant leurs données personnelles, les utilisateurs reconnaissent que la soumission de données via Internet n'est jamais sans risque.

ARTICLE 8 – LOIS APPLICABLES

Les données informatiques relatives à l'organisateur ou aux sous-traitants doivent être considérées comme étant la preuve de la communication du contenu entre les parties.

Ces conditions sont régies par le droit français. Tout litige en relation avec le concours peut faire appel aux compétences non exclusives des tribunaux de France.

ANNEXE 1

Ces places sont valables dans toutes les salles de cinéma en France, du lundi au vendredi inclus, hors fêtes et veilles de fête, dès lors que le film est programmé, à l'exception des salles suivantes :

Cinémas	Code Postal	Ville
SAVOY	73700	BOURG ST MAURICE
CINEARC 1 & 2	73700	ARCS 1600
CINEARC 3 & 4	73700	ARCS 1800
CINEARC 5	73700	ARCS 2000
STUDIO 1 & 2	73120	VALMOREL
TAVAILLON	73210	MONTCHAVIN
STUDIO	73550	MOTTARET
RUITOR 1 & 2	73700	LA ROSIERE
ROYAL	73200	ALBERTVILLE
L'ETERLOU	73210	VALLANDRY
LE PARC	73710	PRALOGNAN
VILLAGE 92	73260	LA LECHERE
VAL 1 & 2	73150	VAL D'ISERE
LORES	73550	MERIBEL
LE MELEZE 1 & 2	5600	VARS LES CLAUD
CONCORDE 1 & 2	05240	VILLENEUVE LA SALLE
SERRE D'AIGLE 1 & 2	05330	SAINT-CHAFFREY
LUMIERE 1 & 2	05220	MONETIER LES BAINS
VAUBAN	05100	BRIANCON
LE TREMPLIN	73120	COURCHEVEL 1850
LE TERMINAL	73120	COURCHEVEL 1850
LE VILLARD	73120	COURCHEVEL 1650
LE RHODO	73350	CHAMPAGNY VANOISE
STUDIO 1 & 2	73210	PLAGNE-BELLECOTE
LES ECRINS	73210	PLAGNE CENTRE
STUDIO 2000	73210	AIME 2000 LA PLAGNE
LE SLALOM 1 & 2	38860	LES DEUX ALPES
ROCHEBRUNE 1 & 2	74120	MEGEVE
PANORAMIC	74120	MEGEVE
LE LAC BLANC	73440	VAL-THORENS
LE DORON 1&2	73600	BRIDES LES BAINS
LE REX 1&2	73600	MOUTIERS
BRUYERES 1 & 2	73440	LES MENUIRES
LE REX 1 & 2	38250	VILLARD DE LANS
LE CLOS	38700	AUTRANS
MIAGE	74170	LES CONTAMINES
LE DANNAY	74220	LA CLUSAZ
STRADA 3 salles	06370	MOUANS SARTOUX
MAZARIN 8 salles	58000	NEVERS
DEVOSGES 5 salles	21000	DIJON

JAUDE 7 salles	63000	CLERMONT FERRAND
CAPITOLE 5 salles	63000	CLERMONT FERRAND
PALACE 3 salles	39000	LONS LE SAUNIER
REGENT	39000	LONS LE SAUNIER
PLESSIS 3 salles	71300	MONTCEAU LES MINES
MORVAN 4 salles	71200	LE CREUSOT
NORMANDY 5 salles	15000	AURILLAC
MARIVAUX 3 salles	71000	MACON
CORDELIERS 3 salles	71000	MACON
J.PERRIN 2 salles	69170	TARARE
MODERN 2 salles	63500	ISSOIRE
CINE CAP VERT 12 salles	21800	QUETIGNY
CINE DOME 15 salles	63170	AUBIERE
CINE LIBERTE 15 salles	29200	BREST